Nations Unies S/PV.9556

Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

Provisoire

9556e séance

Jeudi 22 février 2024, à 10 h 20
New York

Présidente :	Mme Rodrigues-Birkett	(Guyana)
Membres :	Algérie	M. Gaouaoui
	Chine	M. Zhang Jun
	Équateur	M. De La Gasca
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M. Nebenzia
	France	M. de Rivière
	Japon	M. Yamazaki
	Malte	Mme Frazier
	Mozambique	M. Kumanga
	République de Corée	M. Sangjin Kim
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward
	Sierra Leone	M. Kanu
	Slovénie	M. Žbogar
	Suisse	Mme Baeriswyl

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (http://documents.un.org)

24-04788 (F)

Document adapté

Merci de recycler

La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

La Présidente (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient ; et M. Christopher Lockyear, Secrétaire général de Médecins Sans Frontières.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Wennesland.

M. Wennesland (*parle en anglais*) : Près de 140 jours après le début de cette guerre dévastatrice, il n'y a toujours pas de fin en vue : pas de fin au traumatisme des personnes touchées par les horreurs déclenchées le 7 octobre 2023, pas de fin pour la population de Gaza et pas de fin à la crise régionale.

Je me suis rendu à Gaza cette semaine pour voir de mes propres yeux la tragédie qui se joue et pour rencontrer nos équipes qui travaillent inlassablement et vaillamment sur le terrain et se heurtent à des difficultés insurmontables pour apporter une aide vitale aux civils palestiniens de la bande de Gaza. Ce que j'ai vu est choquant et insoutenable. Je suis profondément préoccupé par la possibilité d'une opération militaire israélienne de grande envergure dans la zone densément peuplée de Rafah, où quelque 1,4 million de Palestiniens se sont réfugiés et où se trouve notre seul point d'entrée pour les produits humanitaires.

Je ne saurais trop insister sur l'urgence de parvenir à un accord qui permette d'instaurer un cessez-le-feu humanitaire et de libérer les otages. J'appelle une nouvelle fois à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages et à l'instauration d'un cessez-le-feu humanitaire. D'ici là, je continuerai à exhorter toutes les parties concernées, y compris les autorités israéliennes, à régler les principaux problèmes qui entravent notre action humanitaire sur le terrain. Nous avons besoin de plus de mesures de sûreté, d'une plus grande sécurité et des outils et points d'accès nécessaires pour augmenter l'aide, en particulier dans le nord de la bande de Gaza.

Je poursuis également mes nombreux échanges dans la région et au niveau international, non seulement pour appuyer tous les efforts en faveur d'un cessez-le-feu, mais aussi pour parvenir à une compréhension plus large et à une approche plus coordonnée des crises humanitaires, politiques et de sécurité complexes qui touchent non seulement Gaza, mais aussi l'ensemble du Territoire palestinien occupé, Israël et la région.

Je suis convaincu qu'il n'y a pas de temps à perdre pour mettre en place le cadre nécessaire au relèvement de Gaza et parvenir à un règlement politique à long terme du conflit israélo-palestinien, notamment en prenant des mesures concrètes et irréversibles en faveur d'une solution prévoyant deux États.

D'après le Ministère de la santé à Gaza, du 18 janvier au 16 février, 4 327 Palestiniens ont été tués et plus de 7 000 blessés dans les combats et les opérations israéliennes dans la bande de Gaza, ce qui porte à plus de 28 000 le nombre total de Palestiniens tués dans cette guerre, dont un grand nombre de femmes et d'enfants. Les Forces de défense israéliennes (FDI) ont déclaré que plus de 10 000 Palestiniens tués étaient des militants. Outre les quelque 1 200 morts du 7 octobre en Israël, les FDI ont fait état de 235 membres des forces de sécurité tués à Gaza depuis le début des opérations terrestres. Sur les 253 personnes prises en otage le 7 octobre, 134 seraient encore retenues par le Hamas, 112 ont été libérées et 11 corps ont été retrouvés. Cent soixante membres du personnel des Nations Unies ont été tués à Gaza, ce qui représente la plus grande perte de vies humaines dans l'histoire de l'Organisation.

Les combats se sont poursuivis dans toute la bande de Gaza, avec notamment une campagne à Khan Younès qui a débuté à la fin du mois de janvier et, plus récemment, une intensification des frappes aériennes dans la zone densément peuplée de Rafah. Les hôpitaux, les écoles et d'autres sites protégés continuent d'être gravement touchés par les opérations militaires. Les FDI ont déclaré que leurs forces visaient les combattants et les équipements du Hamas, ainsi que les vastes réseaux de tunnels situés sous ces infrastructures civiles, et d'autres, qui sont utilisées à des fins militaires.

Le 15 février, les FDI sont entrées dans l'hôpital Nasser, à Khan Younès, après des jours de bombardements et de coups de feu de tireurs embusqués qui ont tué 13 Palestiniens. Au cours d'une opération de plusieurs jours, elles ont arrêté une centaine de Palestiniens, dont des professionnels de la santé, qui étaient selon elles impliqués dans des activités militantes, notamment dans l'attaque perpétrée par le Hamas en Israël le 7 octobre. Bien que l'Organisation mondiale de la Santé ait évacué une cinquantaine de patients

en état critique, dont des enfants, plus de 100 patients sont restés sur place et sept d'entre eux seraient décédés après l'arrêt des générateurs. Les forces israéliennes ont déclaré qu'elles agissaient sur la base d'informations selon lesquelles le Hamas avait des otages dans l'hôpital et l'utilisait activement à des fins militaires. Les groupes armés palestiniens ont continué à tirer des roquettes sans discrimination depuis Gaza en direction d'Israël, bien qu'à une fréquence et une portée moindres.

Qu'il me soit permis de revenir plus en détail sur le point de départ de cet exposé : la situation humanitaire désespérée à Gaza.

Les personnes déplacées sont confrontées à de graves pénuries de nourriture, d'eau, d'abris et de médicaments. Les maladies transmissibles sont en augmentation du fait des mauvaises conditions sanitaires. Plus de 2 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire extrême, les femmes et les enfants étant les plus exposés. Ce désespoir et ces pénuries ont entraîné un effondrement quasi total de l'ordre public. Les services de base ont subi de plein fouet les conséquences des combats. Quatre-vingt-quatre pour cent des installations de santé et d'éducation sont endommagées ou détruites. Plus de 62 % des routes et des lignes électriques sont inutilisables.

Ma coordonnatrice adjointe et Coordonnatrice pour les activités humanitaires a un plan pour fournir les produits de première nécessité – nourriture, abris, médicaments, eau et assainissement – mais notre capacité à l'exécuter dépend de la coordination des mouvements humanitaires, d'une déconfliction efficace avec les parties et de l'approbation par Israël du matériel de communication de base et des véhicules blindés, autant de conditions minimales pour permettre au personnel de travailler en toute sécurité. Ces conditions doivent être améliorées. Les convois et les installations des Nations Unies ne doivent pas être touchés, et notre matériel doit être dédouané rapidement.

Maintenir une assistance au compte-gouttes à Gaza, c'est non seulement priver une population désespérée d'une aide vitale, mais c'est aussi aggraver le chaos qui entrave encore davantage l'acheminement de l'aide humanitaire. Le 20 février, le Programme alimentaire mondial a annoncé qu'il était contraint d'interrompre ses livraisons dans le nord de la bande de Gaza du fait de multiples incidents de sécurité. La circulation des convois n'avait repris que deux jours plus tôt, après une suspension de trois semaines à la suite d'une frappe sur un camion des Nations Unies. C'est pourquoi j'appelle une nouvelle fois à ouvrir des points d'accès supplémentaires à la partie nord de Gaza afin d'accroître le flux d'aide, de réduire la congestion dans le sud et d'atténuer la pression sur la population et le personnel chargé de l'acheminement de l'aide.

Israël a transmis des informations selon lesquelles 12 membres du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) seraient impliqués dans les attaques odieuses perpétrées le 7 octobre 2023 contre des Israéliens. Les actes dénoncés dans ces allégations sont épouvantables et doivent être condamnés. Le Secrétaire général et l'UNRWA ont pris des mesures rapides, notamment en licenciant les 10 membres du personnel en activité et en lançant des enquêtes internes et indépendantes. Les principaux donateurs ont néanmoins suspendu leur aide représentant plus de la moitié des recettes prévues par l'Office pour cette année. Tout en enquêtant sur les très graves allégations en question, nous devons reconnaître que l'UNRWA reste l'épine dorsale de l'action humanitaire sur le terrain. Je renouvelle l'appel lancé par le Secrétaire général aux donateurs pour qu'ils garantissent la continuité des opérations de l'UNRWA, non seulement pour Gaza, mais aussi pour la stabilité de la région.

S'agissant de la Cisjordanie occupée, 27 Palestiniens, dont huit enfants, ont été tués par les forces de sécurité israéliennes. La majorité d'entre eux ont été tués dans le cadre d'opérations israéliennes dans la zone A, qui ont souvent donné lieu à des échanges armés avec des Palestiniens. Le 30 janvier, une unité infiltrée des FDI a tué trois Palestiniens à l'intérieur d'un hôpital de Jénine, dont l'un était un patient. Les FDI ont déclaré que ces trois personnes, dont l'appartenance à des groupes armés a été revendiquée, préparaient une attaque contre des Israéliens.

Au cours de la période considérée, trois Israéliens, dont une femme, ont été tués par des Palestiniens dans des fusillades en Cisjordanie occupée et en Israël, dont deux à un arrêt de bus le 16 février par un Palestinien qui a également été tué sur les lieux. Aujourd'hui, au petit matin, l'attaque terroriste meurtrière perpétrée par trois Palestiniens contre des travailleurs israéliens près de la colonie de peuplement de Maalé Adoumim, en dehors de Jérusalem, rappelle une fois de plus le climat d'ébullition qui règne sur le terrain. Les attaques menées par les colons contre les Palestiniens et leurs biens se sont également poursuivies.

Le 1er février, le Président des États-Unis, M. Biden, a publié un décret imposant des sanctions aux personnes qui portent atteinte à la paix, à la sécurité et à la stabilité en Cisjordanie. Quatre colons israéliens ont été sanctionnés en vertu de ce décret, tandis que le Royaume-Uni et la France ont eux aussi annoncé des sanctions contre les colons. Les activités de peuplement se sont poursuivies

elles aussi, les autorités israéliennes ayant publié des appels d'offres pour environ 420 unités de logement dans les colonies de la zone C. Le 14 février, après une longue bataille juridique, les autorités israéliennes ont démoli la maison d'une figure locale dans le quartier de Boustan, à Jérusalem-Est occupée, en invoquant l'absence de permis de construire délivré par Israël, permis qu'il est pratiquement impossible pour les Palestiniens d'obtenir.

Je crains que, si la violence à Gaza ne cesse pas et que les tensions et les restrictions restent élevées en Cisjordanie, y compris sur les Lieux saints de Jérusalem-Est, le mois sacré du ramadan ne devienne une nouvelle période d'instabilité plutôt qu'un moment de recueillement et d'apaisement. Je reste par ailleurs très préoccupé par la situation économique de la Cisjordanie et la crise budgétaire que traverse l'Autorité palestinienne. À cet égard, je me félicite de l'annonce par la Norvège, le 18 février, de la conclusion d'un accord avec les parties pour faciliter un transfert partiel des recettes fiscales et douanières mensuelles, à l'exception des fonds que, selon les Israéliens, l'Autorité palestinienne envoie à Gaza. Je juge aussi encourageant que le Premier Ministre palestinien ait annoncé le mois dernier plusieurs réformes dans les domaines de la justice, de la sécurité, de l'administration et des finances, mais il y a encore beaucoup à faire.

Au niveau international, le 26 janvier, la Cour internationale de Justice a pris des mesures conservatoires dans l'affaire opposant l'Afrique du Sud à Israël au sujet de l'application de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans la bande de Gaza. Je me félicite de la récente visite de la Représentante spéciale du Secrétaire général chargée de la question des violences sexuelles commises en période de conflit, qui a recueilli des informations sur les cas de violence sexuelle signalés dans le cadre des attentats du 7 octobre 2023.

Je demeure vivement préoccupé par le risque sérieux d'une nouvelle escalade régionale. De part et d'autre de la Ligne bleue, les échanges de tirs entre Israël et le Hezbollah continuent de s'intensifier, plusieurs victimes civiles ayant été dénombrées ces derniers jours. Environ 100 000 Israéliens et plus de 87 000 Libanais ont dû quitter leurs communautés. Les tirs de la Syrie en direction du Golan occupé par Israël, ainsi que les frappes israéliennes contre des cibles situées en Syrie, se sont aussi poursuivis, la Syrie affirmant même que des frappes israéliennes ont eu lieu sur des sites à Damas et à Homs.

Le 28 janvier, trois soldats des États-Unis ont été tués et plus de 40 ont été blessés dans une attaque de drone contre un avant-poste militaire des États-Unis dans le nord de la Jordanie. Les forces des États-Unis ont répliqué par des frappes dirigées contre des cibles se trouvant en Syrie et en Iraq. Les forces houthistes ont continué de lancer des attaques contre des navires en mer Rouge, et des frappes ont été signalées contre des cibles houthistes au Yémen. Les attaques contre les routes maritimes internationales doivent cesser sur-le-champ. J'exhorte tous les acteurs concernés à prendre des mesures pour désamorcer immédiatement la situation.

L'ampleur de la crise à laquelle nous sommes confrontés est stupéfiante et la situation dans la région pourrait rapidement échapper à tout contrôle. Je demande que des mesures collectives, coordonnées et complètes soient prises non seulement pour régler la crise immédiate à Gaza, mais aussi pour redonner un horizon politique aux Palestiniens et aux Israéliens, tout en favorisant une stabilité et une paix plus grandes dans la région. Pour ce faire, nous avons besoin de toute urgence d'un accord pour parvenir à un cessez-le-feu humanitaire et à la libération des otages. Nous devons créer un espace permettant d'aller de l'avant par la voie du dialogue plutôt que par celle de la violence.

En définitive, la seule solution à long terme pour Gaza est d'ordre politique. Tout en tenant compte des préoccupations légitimes d'Israël en matière de sécurité, il faut tracer une voie claire vers le rétablissement d'une gouvernance palestinienne unique et efficace dans l'ensemble des territoires palestiniens occupés, y compris Gaza. Il sera essentiel que la communauté internationale appuie le renforcement et la réforme de l'Autorité palestinienne afin d'améliorer sa légitimité nationale et internationale. Pour créer des conditions favorables à cette entreprise, il faut prendre des mesures assorties d'un calendrier dans un cadre politique pour mettre fin à l'occupation et mettre en place la solution des deux États, conformément aux résolutions des organes de l'ONU, au droit international et aux accords bilatéraux applicables en la matière. Nous devons conjuguer et intensifier nos efforts si nous voulons sortir de ce cauchemar et nous engager sur une voie susceptible d'offrir aux Palestiniens et aux Israéliens la possibilité d'une paix durable.

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Wennesland de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Lockyear.

M. Lockyear (*parle en anglais*) : À l'heure où je parle, plus de 1,5 million de personnes sont prises au piège à Rafah. Les personnes qui ont été contraintes par la violence de se réfugier dans cette bande de terre située dans le sud de Gaza subissent de plein fouet la campagne militaire israélienne. Nous vivons dans la peur d'une invasion terrestre. Nos craintes se fondent sur

notre expérience. Il y a tout juste 48 heures, alors qu'une famille était assise autour de sa table de cuisine dans une maison abritant des membres du personnel de Médecins Sans Frontières (MSF) et leurs familles à Khan Younès, un obus de char de 120 mm a traversé le mur, déclenchant un incendie, tuant deux personnes et en brûlant grièvement six. Cinq des six blessés étaient des femmes et des enfants. Nous avions pris toutes les précautions possibles pour protéger les 64 membres du personnel humanitaire et leurs familles d'une telle attaque en informant les parties au conflit de l'endroit où ils se trouvaient et en signalant clairement le bâtiment d'un drapeau de MSF.

Malgré nos précautions, notre bâtiment a été touché non seulement par un obus de char, mais aussi par des tirs nourris. Plusieurs personnes sont restées prisonnières des flammes, tandis que des tirs incessants ont retardé l'arrivée des ambulances. Ce matin, je regarde des photos attestant l'étendue catastrophique des dégâts et des vidéos montrant des équipes de secours en train de retirer des corps carbonisés des décombres. Tout cela n'est que trop familier : les forces israéliennes ont attaqué nos convois, arrêté notre personnel et détruit nos véhicules à coups de bulldozer ; des hôpitaux ont été bombardés et pillés, et maintenant, pour la deuxième fois, l'un des abris de notre personnel a été touché. Cette série d'attaques est soit délibérée, soit révélatrice d'une incompétence dangereuse. Nos collègues de Gaza craignent, alors que je prends la parole aujourd'hui devant le Conseil de sécurité, d'être punis demain.

Nous sommes chaque jour témoins d'une horreur inimaginable. Comme beaucoup, nous avons été horrifiés par le massacre perpétré par le Hamas en Israël le 7 octobre 2023, et nous sommes horrifiés par la riposte d'Israël. Nous ressentons l'angoisse des familles dont les proches ont été pris en otage le 7 octobre. Nous ressentons l'angoisse des familles des personnes détenues arbitrairement à Gaza et en Cisjordanie. En tant que travailleurs humanitaires, nous sommes consternés par les violences commises contre des civils. Ces morts, ces destructions et ces déplacements forcés sont le résultat de choix militaires et politiques qui font ouvertement fi de la vie des civils. Ces choix auraient pu être très différents, et ils peuvent encore l'être.

Depuis 138 jours, nous sommes témoins des souffrances inimaginables de la population de Gaza. Depuis 138 jours, nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour mener une action humanitaire digne de ce nom. Depuis 138 jours, nous assistons à l'anéantissement systématique d'un système de santé que nous appuyons depuis des décennies. Nous voyons nos patients et nos collègues se faire tuer ou mutiler. Cette situation est le point culminant d'une guerre qu'Israël mène contre l'ensemble de la population de la bande de Gaza, une guerre synonyme de châtiment collectif, une guerre sans règles, une guerre à tout prix. Les lois et les principes dont nous dépendons collectivement pour permettre l'acheminement de l'aide humanitaire sont aujourd'hui érodés au point d'être vidés de leur sens.

L'intervention humanitaire à Gaza, aujourd'hui, est une illusion, une illusion commode qui perpétue l'idée que cette guerre est menée dans le respect du droit international. Les appels à l'aide humanitaire ont résonné dans cette salle. Pourtant, à Gaza, nous avons chaque jour de moins en moins de ressources : moins d'espace, moins de médicaments, moins de nourriture, moins d'eau et moins de sécurité. Il n'est plus question d'intensification de l'aide humanitaire. Il s'agit maintenant de savoir comment survivre sans même le minimum vital. Les efforts déployés aujourd'hui à Gaza pour fournir une aide se font au coup par coup, au gré des circonstances et sont totalement insuffisants. Comment pouvons-nous apporter une aide vitale dans un contexte où la distinction entre civils et combattants n'est pas respectée ? Comment pouvons-nous maintenir une quelconque réponse lorsque le personnel médical est pris pour cible, attaqué et vilipendé parce qu'il aide les blessés ?

Les attaques contre les services de santé sont des attaques contre l'humanité. Il n'existe plus de système de santé à proprement parler à Gaza. L'armée israélienne démantèle les hôpitaux les uns après les autres. Face à un tel carnage, le peu qui reste est si infime que cela en devient grotesque. L'excuse invoquée est que les installations médicales sont utilisées à des fins militaires. Pourtant, nous n'en avons vu aucune preuve confirmée de manière indépendante. Dans des circonstances exceptionnelles, lorsqu'un hôpital perd son statut protégé, toute attaque doit respecter les principes de proportionnalité et de précaution. Or, au lieu de voir le droit international respecté, nous assistons à la mise hors service systématique des hôpitaux, ce qui rend l'ensemble du système médical inopérant. Depuis le 7 octobre, nous avons été contraints d'évacuer neuf établissements de santé. Il y a une semaine, l'hôpital Nasser a été pris d'assaut. Le personnel médical a été contraint de quitter les lieux malgré les assurances répétées qu'il pouvait rester sur place et continuer de soigner les patients.

Ces attaques aveugles, ainsi que les types d'armes et de munitions utilisés dans des zones fortement peuplées, ont fait des dizaines de milliers de morts et des milliers de mutilés. Nos patients souffrent de blessures catastrophiques : des amputations, des membres écrasés et des brûlures graves. Ils ont besoin de soins spécialisés et de programmes de réadaptation longs et intensifs. Les médecins ne peuvent pas soigner ces blessures sur un champ de bataille ou sur les cendres

d'hôpitaux détruits. Il n'y a pas suffisamment de lits d'hôpitaux, de médicaments et de fournitures. Les chirurgiens n'ont d'autre choix que de pratiquer des amputations sans anesthésie sur des enfants. Nos chirurgiens sont à court de gaze de base pour arrêter les hémorragies de leurs patients. Ils l'utilisent une fois, l'essorent pour en extraire le sang, la lavent, la stérilisent et la réutilisent pour le patient suivant.

En raison de la crise humanitaire qui sévit à Gaza, les femmes enceintes sont privées de soins médicaux depuis des mois. Les femmes qui accouchent ne peuvent pas accéder à des salles d'accouchement fonctionnelles. Elles donnent la vie dans des tentes en plastique et des bâtiments publics. Les équipes médicales ont ajouté un nouvel acronyme à leur vocabulaire : « WCNSF », qui est l'acronyme de « wounded child, no surviving family » (enfant blessé, aucun parent survivant). Les enfants qui survivront à cette guerre porteront non seulement les blessures visibles des lésions traumatiques, mais aussi les blessures invisibles, celles des déplacements répétés, de la peur constante et de la vue de membres de leur famille littéralement déchiquetés sous leurs yeux. Ces dommages psychologiques poussent des enfants d'à peine 5 ans à nous dire qu'ils préféreraient mourir. Les dangers auxquels est exposé le personnel médical sont énormes. Chaque jour, nous faisons le choix de poursuivre notre travail, malgré les risques croissants. Nous avons peur et nos équipes sont à bout.

Cela doit cesser. Comme le reste du monde, nous suivons de près l'approche adoptée par le Conseil de sécurité et ses membres à l'égard du conflit à Gaza. Séance après séance, et résolution après résolution, le Conseil ne parvient pas à apporter une réponse efficace au conflit. Nous voyons ses membres délibérer et tergiverser pendant que des civils meurent. Nous sommes consternés par l'empressement des États-Unis à faire usage des pouvoirs que leur confère leur statut de membre permanent du Conseil pour entraver les efforts visant à adopter le plus évident des projets de résolution, à savoir celui qui exige un cessez-le-feu immédiat et durable. À trois reprises, le Conseil a eu l'occasion de voter pour le cessez-le-feu dont nous avons désespérément besoin, et à trois reprises, les États-Unis ont utilisé leur droit de veto, la toute dernière fois mardi (voir S/PV.9552).

Un nouveau projet de résolution élaboré par les États-Unis appelle ostensiblement à un cessez-le-feu. Toutefois, celui-ci est au mieux trompeur. Le Conseil doit rejeter tout projet de résolution qui entrave encore davantage les efforts humanitaires sur le terrain et amène le Conseil à cautionner tacitement la poursuite de la violence et des atrocités criminelles à Gaza. La population de Gaza a besoin d'un cessez-le-feu, non pas lorsque cela sera envisageable, mais dès maintenant. Elle a besoin d'un cessez-le-feu durable, et non d'une période d'accalmie temporaire. Tout résultat en deçà de cet objectif n'est que négligence grave. La protection des civils à Gaza ne peut dépendre de projets de résolution du Conseil qui instrumentalisent l'action humanitaire pour camoufler les objectifs politiques. La protection des civils, des infrastructures civiles, du personnel de santé et des établissements de santé incombe au premier chef aux parties au conflit. Mais il s'agit également d'une responsabilité collective, une responsabilité qui incombe au Conseil et à ses membres, en tant que parties aux Conventions de Genève. Le mépris du droit international humanitaire aura des répercussions bien au-delà de Gaza. Elles pèseront durablement sur notre conscience collective. Il ne s'agit pas seulement d'inaction politique. Il s'agit maintenant de complicité politique.

Il y a deux jours, des membres du personnel de MSF et leurs familles ont été attaqués et ont trouvé la mort dans un lieu où, leur avait-on dit, ils seraient protégés. Aujourd'hui, notre personnel est de retour au travail, où il risque à nouveau sa vie pour ses patients. Quels sont les risques que le Conseil est prêt à prendre ? Nous exigeons les protections promises en vertu du droit international humanitaire. Nous exigeons un cessez-le-feu de la part des deux parties. Nous exigeons l'espace nécessaire pour transformer l'aide illusoire en une assistance digne de ce nom. Que fera le Conseil pour que cela se produise ?

La Présidente (*parle en anglais*) : Je remercie M. Lockyear de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial Wennesland de son exposé.

Nous voulons tous et toutes que ce conflit prenne fin de manière durable. La meilleure façon de promouvoir une paix pérenne et la sécurité d'Israël est d'appuyer la création d'un État palestinien indépendant vivant côte à côte avec Israël. La concrétisation de cette vision continue toutefois de se heurter à de nombreux obstacles, dont plusieurs ont été évoqués par le Coordonnateur spécial dans son exposé d'aujourd'hui. Parmi ces obstacles, il y a le fait que le Hamas et d'autres groupes détiennent toujours 134 otages. Je l'ai déjà dit et je le répète : il ne peut y avoir de cessez-le-feu durable à Gaza tant que les otages ne seront pas libérés. Après cinq mois de combat, cela est clair.

Le rythme des négociations sur la libération des otages peut être frustrant. Ces négociations sont complexes du fait des considérations pratiques et comme

nous le savons tous, les résultats ne sont pas toujours immédiats quand il s'agit de pourparlers aux enjeux aussi importants. C'est pourquoi nous travaillons jour après jour avec nos partenaires égyptiens et qatariens pour parvenir à un résultat positif qui permette de ramener les otages chez eux et d'instaurer un cessez-le-feu de six semaines.

À l'instar des membres du Conseil, je suis extrêmement préoccupé par le bien-être des plus de 1 million de civils palestiniens qui se trouvent à Rafah. Le Président Biden et le Secrétaire d'État Blinken ont clairement indiqué à Israël que dans les circonstances actuelles, une offensive terrestre d'envergure à Rafah causerait des dommages aux civils et entraînerait des déplacements de civils, notamment dans les pays voisins, ce qui aurait de graves conséquences pour la paix et la sécurité dans la région. Nous avons donc insisté sur le fait qu'il ne devait pas y avoir d'offensive terrestre d'envergure dans les circonstances présentes. D'après ces déclarations, il est donc clair qu'Israël ne doit pas mener une opération qui, nous le savons, créera davantage de souffrances et exacerbera la crise humanitaire en l'absence d'un plan viable de protection des civils. Nous voulons tous et tous que ce conflit soit réglé de manière durable. Je voudrais souligner trois éléments clefs à cet égard.

Un cessez-le-feu temporaire, sous réserve d'un accord sur la libération des otages, est le premier pas. Encore une fois, c'est la meilleure voie à suivre.

S'agissant de la protection des civils, nous avons clairement fait part de nos préoccupations à Israël. Nous avons besoin de meilleurs mécanismes de déconfliction et de coordination, pour que le personnel humanitaire puisse effectuer son travail vital, un point sur lequel le Coordonnateur spécial a insisté aujourd'hui. Nous ne pouvons pas oublier que 1,5 million de civils à Rafah et d'autres civils à travers Gaza ne seraient pas en danger en ce moment si le Hamas avait respecté les lois de la guerre et ne s'était pas mêlé aux civils, ne s'était pas caché dans des tunnels sous les hôpitaux et les écoles et n'avait pas commis d'autres atrocités. Les violations du droit international humanitaire par le Hamas et ses exactions contre la population civile de Gaza ne diminuent en rien la responsabilité d'Israël qui se doit de ne ménager aucun effort pour protéger la population civile.

Enfin, le plan de la Coordonnatrice de haut niveau de l'action humanitaire et de la reconstruction, M^me^ Kaag, visant à accélérer l'acheminement de l'aide humanitaire à grande échelle, doit être pleinement mis en œuvre. Il s'agit notamment d'ouvrir des points de passage supplémentaires pour l'acheminement de l'aide et des marchandises et de maintenir ouverts les points de passage qui le sont actuellement. Là encore, les États-Unis ont été clairs avec Israël sur la nécessité de prendre d'urgence des mesures spécifiques pour augmenter la quantité et la régularité de l'aide humanitaire.

Je voudrais conclure en rappelant les propos tenus il y a quelques jours par l'Ambassadrice Thomas-Greenfield (voir S/PV.9552), à savoir que les États-Unis sont prêts et ont d'ailleurs entamé des négociations sur un texte du Conseil qui facilitera les efforts diplomatiques sur le terrain, afin de parvenir à un règlement durable de ce conflit. En outre, les États-Unis continueront de faire pression sur les parties pour qu'elles parviennent à un accord qui permette de ramener les otages chez eux et d'instaurer un cessez-le-feu temporaire de six semaines. L'appui du Conseil à ces efforts diplomatiques sera essentiel pour accroître la pression sur le Hamas afin qu'il accepte l'accord qui est proposé.

C'est en garantissant l'adoption de cet accord et en le mettant en œuvre que nous établirons les fondements d'une paix durable. Cela est critique pour les civils palestiniens de Gaza dont les membres de la famille ont été tués, dont les maisons ont été détruites, qui ont été déplacés à plusieurs reprises et qui se demandent d'où viendra leur prochain repas et où et quand se produira la prochaine frappe aérienne. Cela est critique pour les familles des otages, les parents et les proches qui ne savent pas si leurs enfants sont vivants, blessés ou décédés. Cela est critique pour les Israéliens, dont beaucoup sont toujours déplacés ou font face à des tirs incessants de roquettes. Cela est critique pour les civils palestiniens de Cisjordanie, qui sont confrontés à des niveaux de violence sans précédent de la part de colons extrémistes, que nous condamnons sans équivoque. Cela est critique pour les travailleurs humanitaires et les journalistes, qui risquent leur vie chaque jour pour faire leur travail et nous aider à faire le nôtre, et qui doivent être protégés. Cela est aussi critique pour tous ceux et toutes celles qui appellent de leurs vœux une paix durable dans la région.

Nous nous félicitons de l'appui apporté par les membres du Conseil aux initiatives diplomatiques en cours et nous remercions l'ONU des efforts qu'elle déploie pour mettre fin durablement à ce conflit tragique.

M. Nebenzia (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions les intervenants de leurs évaluations objectives de la situation catastrophique dans la bande de Gaza, en particulier le témoignage direct, franc et glaçant de M. Lockyear. Que pouvons-nous y ajouter ? Que celui qui a des oreilles pour entendre entende.

La séance d'aujourd'hui a pour toile de fond un nouveau veto des États-Unis contre un projet de résolution du Conseil de sécurité (S/2024/173) appelant à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza. Rien ne peut ni ne pourra

jamais justifier cette décision de la délégation américaine. La violence sans précédent dans la zone de conflit israélo-palestinienne se poursuit depuis près de 140 jours. Les chiffres énormes concernant les pertes et les destructions, évoqués par les intervenants, parlent d'eux-mêmes. Plus de 29 000 personnes, dont des femmes et des enfants, ont été victimes de bombardements aveugles et d'actions violentes de l'armée israélienne. Comme nous venons de l'entendre, au moins 69 000 personnes ont été gravement blessées, et 80 % de la population totale de la bande de Gaza est maintenant déplacée, la majorité s'étant réfugiée dans la partie sud de la bande, dans les villes de Khan Younès et de Rafah, qui sont assiégées. Elles font l'objet de bombardements intensifs de la part de l'armée de l'air israélienne. En fait, il s'agit d'une politique délibérée de Jérusalem-Ouest visant à expulser les Palestiniens de Gaza. Par conséquent, les habitants de Gaza devront inévitablement franchir la frontière avec l'Égypte, ce qui provoquera une catastrophe humanitaire sur le territoire de ce pays.

Les « efforts diplomatiques » de Washington sur le terrain, une expression que nos collègues américains répètent comme une incantation, n'ont abouti à rien jusqu'à présent. De toute évidence, Washington n'a tout simplement pas d'influence réelle sur le Gouvernement israélien. Les autorités de Jérusalem-Ouest ont formellement déclaré que le nettoyage de la bande de Gaza, pour les citer, se poursuivra pendant plusieurs mois encore, et elles ont appelé à la poursuite de l'opération militaire, à l'élimination de la présence dans la bande de Gaza de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et au déplacement forcé des Palestiniens de leurs lieux de résidence permanente. Cependant, il apparaît clairement que, malgré sa bravade, Israël n'est pas en train d'atteindre les objectifs qu'il s'est fixés. D'après les informations disponibles, l'opération militaire israélienne n'a pas aidé et n'aidera pas à obtenir la libération des otages. Dans ce contexte, la déclaration du représentant des États-Unis selon laquelle il ne peut y avoir de cessez-le-feu sans libération des otages est doublement cynique, car il ne peut y avoir de libération d'otages sans cessez-le-feu.

Nous nous trouvons donc dans une impasse d'escalade incontrôlée, dont des milliers de Palestiniens supplémentaires sont victimes. Or, il y a bel et bien un consensus au Conseil de sécurité sur la nécessité de mettre fin à la violence. Une seule délégation, celle des États-Unis, fait obstacle aux efforts multilatéraux déployés sous l'égide de l'ONU. Pour protéger leur allié au Moyen-Orient, les États-Unis tentent d'obtenir, sous couvert d'une solution de remplacement, la bénédiction du Conseil de sécurité pour une résolution qui ne profite qu'à Israël ou, plus précisément, aux intérêts géopolitiques des États-Unis au Moyen-Orient. Tous les organismes de l'ONU, et le Secrétaire général Guterres en tête, n'ont de cesse de souligner, de manière unanime, la nécessité d'un cessez-le-feu humanitaire immédiat comme condition préalable à l'acheminement d'une aide humanitaire à l'échelle requise et à la création des conditions nécessaires à la libération des otages. Cette exigence on ne peut plus précise faite aux parties était la pierre angulaire du projet de résolution préparé par la délégation algérienne, auquel les États-Unis ont opposé leur veto (voir S/PV.9552).

En bloquant de manière répétée les décisions du Conseil de sécurité, et en l'exhortant même avec dédain à ne pas s'ingérer dans leurs efforts diplomatiques, les membres se rendent un bien mauvais service. Au lieu de permettre au Conseil d'utiliser les ressources à sa disposition et d'exercer son autorité, les membres perdent de plus en plus le contrôle de la situation et donnent le feu vert à la poursuite de l'agression contre le peuple palestinien, notamment l'opération terrestre à Rafah. L'impasse dans laquelle se trouve le Conseil de sécurité, qui est due à la position intransigeante des États-Unis, a eu pour effet que la violence à Gaza s'est déjà propagée à toute la région du Moyen-Orient. Nous en voyons les conséquences et les retombées en Syrie, au Liban, en Iraq et au Yémen. La solidarité avec le peuple palestinien a naturellement suscité l'émoi au Moyen-Orient. Pourtant, au lieu de chercher une solution politique appropriée, les pays occidentaux tentent, comme d'habitude, de saboter les voix dissonantes et ceux qui ne sont pas d'accord avec leurs politiques. L'emploi de la force par la coalition anglo-saxonne contre les nations souveraines de Syrie, d'Iraq et du Yémen constitue une menace directe pour la paix et la sécurité internationales, sapant l'ordre mondial fondé sur le droit international et le rôle central de l'ONU.

Il n'y a pas la moindre perspective de mettre fin à la catastrophe humanitaire à Gaza, provoquée par l'opération militaire israélienne en cours, dans l'enclave et au-delà. En l'absence d'un accès humanitaire sans entrave à la bande de Gaza, en particulier à ses régions septentrionales, les Gazaouites souffrent de la faim et de maladies infectieuses. Compte tenu de ces circonstances catastrophiques, nous sommes indignés par la décision incompréhensible de plusieurs donateurs occidentaux de suspendre leur financement à l'UNRWA, en raison de la coopération présumée de certains de ses employés avec le Hamas. Ces employés ont été licenciés sur-le-champ, avant la conduite de toute enquête, sur la seule base des accusations d'Israël. Nous demandons que la décision de suspendre le financement de l'UNRWA

soit réexaminée. Le châtiment collectif de millions de Palestiniens ayant besoin d'aide est tout simplement immoral et ne peut être considéré que comme une manifestation du chantage des donateurs et de la politisation des questions humanitaires.

Dans les faits, cela exacerbe les souffrances des Palestiniens de Gaza, notamment en perturbant la fourniture de l'aide humanitaire, des services d'éducation, des services sociaux et des soins de santé à quelque 6 millions de Palestiniens dans tous les territoires palestiniens occupés, ainsi qu'en Jordanie, en Syrie et au Liban. À cet égard, nous condamnons les tentatives de discréditer l'UNRWA en collant des étiquettes politiques à ses activités. Pour notre part, nous réaffirmons notre position fondée sur les principes, selon laquelle il n'y a pas de solution militaire à ce conflit qui dure depuis des décennies, et selon laquelle il ne peut être réglé que par des moyens politiques et diplomatiques, dans le cadre de la solution des deux États. Nous avons toujours plaidé pour un cessez-le-feu humanitaire, seule condition pour garantir un accès humanitaire sans entrave à toutes les personnes qui en ont besoin ainsi que la libération sans condition de tous les otages. C'est un impératif qui devrait être au centre de tous les efforts du Conseil de sécurité. Nous demandons instamment à tout un chacun d'écouter les voix des mondes arabe et musulman et de l'écrasante majorité de la communauté internationale, qui exigent la fin des souffrances des civils à Gaza et au Moyen-Orient.

M^me^ Frazier (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Wennesland, et M. Lockyear, de Médecins Sans Frontières, de leurs exposés très francs. Je présente mes condoléances à M. Lockyear pour le décès de ses collègues. Un trop grand nombre de travailleurs humanitaires et de membres du personnel des Nations Unies ont péri dans ce conflit jusqu'à présent. Je le remercie également de sa décision courageuse de présenter un exposé au Conseil de sécurité à un moment si difficile.

D'emblée, j'insiste sur le fait que toute mesure de représailles est inacceptable. En tant que Conseil, nous devons bien le faire comprendre à toutes les parties.

Malte a condamné à maintes reprises et sans ambiguïté les attaques terroristes du Hamas du 7 octobre 2023. Nous réaffirmons que la libération immédiate et inconditionnelle des otages doit être une priorité absolue. Cependant, l'ampleur des souffrances humaines qui se poursuivent à Gaza en raison des hostilités en cours est effroyable et profondément consternante. Nous regrettons qu'il y a deux jours, le Conseil ait échoué une fois de plus pas à exiger un cessez-le-feu permanent (voir S/PV.9552).

L'annonce par le Gouvernement israélien qu'il irait de l'avant avec son offensive terrestre à Rafah est extrêmement inquiétante. Cette zone, désignée comme zone de sécurité, abrite la moitié de la population de la bande de Gaza, dont plus de 600 000 enfants et leurs familles. Nous sommes gravement préoccupés par le projet d'Israël de déplacer cette population extrêmement vulnérable, ce qui ne fera que perpétuer le déplacement forcé des Palestiniens et attiser davantage les tensions régionales.

Nous avons déjà entendu parler ce matin des conséquences médicales et humanitaires de l'assaut implacable contre Gaza. Trente mille personnes ont déjà été tuées ; parmi lesquelles 12 000 enfants. Plus une seule installation médicale n'est pleinement fonctionnelle. Les rapports du Programme alimentaire mondial et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, confirmant que la malnutrition aiguë provoque des signes d'émaciation physique chez les enfants de moins de 5 ans, en disent long. Plus d'un demi-million de Gazaouites connaissent des conditions proches de la famine en raison de l'insécurité alimentaire provoquée par la situation.

La crise humanitaire à Gaza doit être traitée de toute urgence. Israël est tenu de faciliter l'acheminement intégral et sans entrave de l'aide humanitaire à Gaza, qui reste insuffisant, et de faciliter la mise en place d'un mécanisme de désescalade humanitaire efficace. D'autres points de passage doivent être rouverts pour permettre l'augmentation voulue de l'aide, en particulier dans le nord de la bande de Gaza, où les conditions seraient encore plus désastreuses.

Malte appelle à la mise en œuvre intégrale des résolutions 2712 (2023) et 2720 (2023). Cela reste le strict minimum requis. Dans cette optique, nous appuyons pleinement la Coordonnatrice de l'action humanitaire et de la reconstruction dans son mandat. Nous demandons également la mise en œuvre immédiate de l'ordonnance en indication de mesures conservatoires rendue par la Cour internationale de Justice le 26 janvier.

La présence de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) reste également indispensable. La réduction du financement de l'UNRWA aura des répercussions immédiates. C'est dans cet esprit que Malte vient de verser une nouvelle contribution à l'UNRWA, et nous encourageons les autres à faire de même.

En Cisjordanie occupée et à Jérusalem-Est, les attaques des Forces de défense israéliennes et des colons violents contre des Palestiniens sans défense menacent de pousser les territoires occupés au bord du précipice. Nous soulignons de manière catégorique que les colonies de

peuplement constituent une violation du droit international et que leur expansion continue doit cesser. Par ailleurs, Malte demeure profondément préoccupée par l'escalade des hostilités de part et d'autre de la Ligne bleue, et au-delà. Nous exhortons toutes les parties concernées à mettre fin au cycle de la violence. La désescalade et la retenue sont essentielles. Nous réaffirmons qu'un cessez-le-feu immédiat doit être conclu à Gaza afin de laisser l'espace nécessaire à un règlement diplomatique de ce conflit. Cela doit inclure une Autorité palestinienne revitalisée, dotée du pouvoir d'action et de la légitimité nécessaires pour gouverner le peuple d'une Palestine indépendante, y compris à Gaza, conformément à la solution des deux États.

M. Yamazaki (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Wennesland, et M. Lockyear, Secrétaire général de Médecins Sans Frontières, de leurs exposés fort utiles.

Près de 140 jours se sont écoulés depuis les effroyables actes de terreur commis par le Hamas et d'autres groupes contre Israël. Nous condamnons à nouveau sans ambiguïté ces actes odieux et demandons la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages encore détenus par le Hamas et d'autres groupes. Cent quarante jours d'hostilités, c'est également beaucoup trop. D'après les rapports, près de 30 000 Palestiniens ont perdu la vie, 75 % de la population a été déplacée et on estime que 70 % des maisons ont été détruites ou endommagées.

Le Japon est profondément préoccupé par l'offensive militaire israélienne à Rafah, où près de 1,5 million de personnes sont réfugiées. La situation humanitaire à Gaza est un cauchemar qui dure depuis trop longtemps. Il est également regrettable que le Programme alimentaire mondial ait dû interrompre ses livraisons de denrées alimentaires dans le nord de Gaza, alors que la famine et les maladies s'y généralisent. Pour répondre aux besoins humanitaires considérables, il est nécessaire de renforcer la coordination entre les parties concernées. La quantité de camions et de carburant entrant dans la bande de Gaza doit également augmenter afin d'assurer une livraison régulière et prévisible de l'aide. Nous demandons instamment à Israël d'ouvrir de nouveaux points de passage et de sécuriser les couloirs humanitaires afin que les acteurs humanitaires puissent faire leur travail en toute sécurité. Nous soutenons fermement les efforts que déploie M^me^ Sigrid Kaag, Coordonnatrice de haut niveau de l'action humanitaire et de la reconstruction à Gaza, pour surmonter les nombreux obstacles qui empêchent d'atteindre les personnes dans le besoin. À cet égard, le Japon réaffirme qu'un cessez-le-feu humanitaire doit être mis en place rapidement de manière à garantir un environnement propice à la fourniture d'une aide humanitaire suffisante et à conduire à la libération des otages restants, permettant ainsi la mise en place d'un cessez-le-feu durable. Bien que le Conseil de sécurité n'ait pas été en mesure d'adopter un projet de résolution il y a deux jours (S/2024/173), nos efforts collectifs doivent se poursuivre. Nous attachons également une grande importance aux pourparlers diplomatiques quadripartites en cours et espérons qu'ils porteront rapidement leurs fruits.

Le conflit se propage déjà dans la région, de la violence des colons israéliens en Cisjordanie à l'intensification des hostilités entre le Hezbollah et Israël, en passant par les attaques provocatrices des houthistes contre des navires en mer Rouge. Nous ne pouvons pas nous permettre un conflit plus large, qui se répercuterait dans le monde entier. Toutes les parties doivent respecter le droit international, y compris le droit international humanitaire, et appliquer de bonne foi les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Si le Japon prend au sérieux les allégations contre l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, il comprend également que l'Office fournit des services vitaux pour les Palestiniens de toute la région. Nous espérons donc que les enquêtes indépendantes en cours seront menées à bien rapidement et avec efficacité et que l'Office prendra les mesures qui s'imposent, notamment en renforçant sa gouvernance, afin de rétablir durablement la confiance des donateurs internationaux et d'élargir sa base de donateurs. Le Japon continuera d'œuvrer avec les autres membres du Conseil en faveur de la stabilité dans la région. Il est grand temps que nous répondions aux nombreux appels à sauver des vies, y compris de la part de la Cour internationale de Justice dans l'ordonnance juridiquement contraignante en indication de mesures conservatoires qu'elle a rendue.

Pour terminer, je voudrais souligner que la désescalade et un cessez-le-feu humanitaire sont des conditions préalables pour atteindre l'objectif ultime auquel nous aspirons tous, à savoir l'existence de deux États indépendants, Israël et la Palestine, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial Wennesland de son exposé et je tiens à ce que M. Lockyear sache que je me joins aux autres orateurs pour présenter mes condoléances aux familles et aux amis de ceux qui ont perdu la vie. Je salue également le courage de ceux qui ont décidé de rester. L'exposé de M. Lockyear a été éprouvant et son message a été clair et sans équivoque, et je l'en remercie.

Nous savons tous que les civils palestiniens sont confrontés à une crise humanitaire dévastatrice et qui ne cesse de croître à Gaza. Nous voulons que les combats cessent maintenant, mais il ne suffit pas d'appeler à un cessez-le-feu pour qu'il se matérialise et soit durable. C'est pourquoi nous demandons une suspension immédiate des hostilités afin de faire entrer l'aide et de faire sortir les otages, puis de progresser sur la voie d'un cessez-le-feu permanent et durable, sans retour à la destruction, aux affrontements et aux pertes en vies humaines. Cela signifie qu'il faut libérer tous les otages ; former un nouveau gouvernement palestinien pour la Cisjordanie et Gaza, en accompagnant cette formation d'un dispositif d'appui international ; éliminer les capacités du Hamas de lancer des attaques contre Israël ; veiller à ce que le Hamas ne dirige plus Gaza ; et ouvrir un horizon politique qui offre une voie crédible et irréversible vers une solution prévoyant deux États. Les négociations actuelles sont essentielles pour obtenir la libération des otages détenus à Gaza et pour progresser vers notre objectif commun d'un cessez-le-feu durable. Le Gouvernement britannique continue d'oeuvrer de manière intensive avec ses partenaires dans toute la région pour soutenir cette démarche, et nous appelons tous les acteurs à faire de même.

Nous sommes gravement préoccupés par la perspective d'une offensive israélienne sur Rafah, qui aurait des conséquences désastreuses pour les civils qui y sont réfugiés et n'ont nulle part où aller. Plus de la moitié de la population de Gaza est réfugiée dans la zone, et le point de passage de Rafah est essentiel pour garantir que l'aide puisse parvenir aux personnes qui en ont désespérément besoin. C'est pourquoi la priorité immédiate doit être la suspension des hostilités, qui est le meilleur moyen d'obtenir la libération des otages en toute sécurité et d'intensifier considérablement l'acheminement d'aide à Gaza.

Nous sommes également très préoccupés par le fait que le Programme alimentaire mondial a dû interrompre ses livraisons d'aide alimentaire dans le nord de Gaza. Comme l'a mentionné le Coordonnateur spécial, nous continuons d'insister sur la nécessité qu'Israël aide l'ONU à distribuer efficacement l'aide dans toute la bande de Gaza, y compris dans le nord, et qu'il ouvre davantage de points de passage vers Gaza. Les points de passage de Nitzana et Kerem Shalom doivent être ouverts plus longtemps. Israël doit également assurer une désescalade efficace à Gaza et prendre toutes les mesures possibles pour garantir la sécurité des installations médicales et du personnel de santé. À l'approche du ramadan, nous invitons toutes les parties à appeler au calme et à ne pas attiser les tensions autour des lieux saints. Nous appelons chacun à respecter leur caractère sacré et leur sécurité. Plus que jamais, nous devons créer une dynamique en faveur d'une paix permanente, et le Royaume-Uni continuera à travailler sans discontinuer en faveur d'une solution prévoyant deux États qui garantisse la justice, la paix et la sécurité pour les peuples de deux États, Israël et la Palestine.

M^me^ Baeriswyl (Suisse) : Comme mes collègues, je voudrais remercier le Coordonnateur spécial Tor Wennesland et Chris Lockyear de leurs présentations, qui ne peuvent nous laisser indifférents. Nous sommes consternés par les récentes attaques àMawassi, où des membres de familles du personnel de Médecins Sans Frontières ont été tués. Ces victimes s'ajoutent au nombre croissant de victimes que nous avons à déplorer. J'exprime mes très sincères condoléances aux proches de toutes les victimes et à cette organisation, et j'exprime aussi mon admiration pour tous les acteurs humanitaires qui restent sur place pour travailler malgré les circonstances.

Il est de notre devoir, en tant que membres du Conseil, de réaffirmer notre attachement au principe d'humanité, qui est aujourd'hui sévèrement mis à l'épreuve au Moyen-Orient. Ce principe sous-tend les règles du droit international, en particulier du droit international humanitaire et des droits humains, et nous relie dans notre essence commune. Nous regrettons la non-adoption du projet de résolution S/2024/173, appelant à la mise en place immédiate d'un cessez-le-feu humanitaire.

Aujourd'hui, on l'a entendu, dans la bande de Gaza, plus de 75 % de la population est déplacée. Des centaines de milliers de civils sont assiégés et font face à la famine et aux épidémies, la plupart à Rafah, refuge pour plus d'un million de civils fuyant les combats et conduit vital pour l'aide humanitaire à Gaza. La Suisse est profondément préoccupée par les conséquences humanitaires catastrophiques que pourrait avoir une large offensive militaire d'Israël à Rafah, tant directement pour la population civile que pour l'acheminement de l'aide humanitaire.

Nous condamnons le fait que les hostilités continuent de faire de nombreuses victimes parmi les civils à Gaza. Nous comptons aujourd'hui près de 30 000 personnes tuées, dont une majorité de femmes et enfants. En quatre mois, les bombardements répétés de zones urbaines densément peuplées ont détruit 70 % des infrastructures civiles à Gaza.

Nous réitérons aussi notre ferme condamnation des actes de terreur et des attaques indiscriminées du Hamas dès le 7 octobre 2023 et nos appels répétés à la libération immédiate et inconditionnelle des otages. Le droit international humanitaire interdit les prises d'otages et exige que les personnes hors de combat, qu'elles soient détenues, blessées ou malades, soient traitées avec humanité.

La Suisse appelle toutes les parties au conflit, conformément à l'article premier commun aux quatre Conventions de Genève, au strict respect du droit international humanitaire, et à prendre des mesures concrètes pour épargner et protéger la population civile. Cela comprend notamment les principes fondamentaux de distinction, de proportionnalité et de précaution dans la conduite des hostilités. Dans ce sens, la Suisse rappelle également que les tirs de roquettes indiscriminés sont interdits par le droit international humanitaire.

Il est important de réaffirmer que les unités sanitaires, telles que les hôpitaux, doivent être respectées et protégées en toutes circonstances. Elles bénéficient d'une protection spéciale au titre de l'article 20 de la quatrième Convention de Genève. Elles ne doivent pas faire l'objet d'attaques ni être utilisées en dehors de leur fonction humanitaire pour commettre des actes nuisibles à l'ennemi.

Nous sommes profondément préoccupés par les conséquences de l'effondrement du système de santé dans la bande de Gaza sur les civils, dont près de 70 000 personnes blessées. Selon l'article 55 de la quatrième Convention de Genève, « la Puissance occupante a le devoir d'assurer l'approvisionnement de la population en vivres et en produits médicaux ». Cela doit être fait, maintenant.

À cet égard, la Cour internationale de Justice a été claire : Israël doit prendre sans délai des mesures effectives pour permettre la fourniture, dans toute la bande de Gaza, des services de base et de l'aide humanitaire requise de toute urgence. La Suisse rappelle à Israël qu'il doit se conformer à l'ordonnance de la Cour et prendre notamment les mesures nécessaires en ce sens.

Nous l'avons entendu, les opérations d'aide humanitaire, déjà fragilisées, ne peuvent être maintenues à flot sans garanties de sécurité adéquates et sans accès suffisant pour le personnel humanitaire. À court terme, nous ne voyons pas d'alternative à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) pour sauver des vies, offrir un abri et organiser l'assistance aux civils à Gaza. À la suite des accusations graves dont certains employés de l'UNRWA font l'objet, nous attendons des enquêtes indépendantes qu'elles jettent toute la lumière sur ces allégations et appelons à toute coopération nécessaire à cette fin.

Nous devons travailler dès maintenant à la protection des civils déplacés à l'intérieur de la bande de Gaza. Celle-ci doit faire partie intégrante du futur État palestinien vivant côte à côte avec Israël en paix et en sécurité. La Suisse reste à disposition pour soutenir les efforts diplomatiques sur le terrain. Un cessez-le-feu humanitaire à Gaza est nécessaire, aussi pour parvenir le plus rapidement possible à une désescalade au niveau régional. Nous nous tenons prêts à coopérer avec tous les membres du Conseil pour trouver un consensus à la recherche d'une solution qui puisse mettre fin à la souffrance humaine et relancer les perspectives de paix.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : Je remercie les deux intervenants de leurs exposés. Nous avons été consternés par l'exposé de M. Lockyear. Nous espérons que le tableau tragique qu'il nous a dépeint de Gaza parviendra à éveiller la conscience d'un certain membre du Conseil. Du fait du recours au droit de veto par les États-Unis il y a deux jours (voir S/PV.9552), le Conseil a manqué une énième occasion de faire pression en faveur d'un cessez-le-feu à Gaza. La poursuite du conflit, ne serait-ce qu'un jour de plus, augmenterait encore le nombre de victimes civiles et aggraverait la catastrophe. Un cessez-le-feu immédiat à Gaza est un impératif urgent pour sauver des vies innocentes et empêcher une guerre plus étendue.

Un cessez-le-feu immédiat est le souhait exprimé d'une même voix par la communauté internationale et il réunit le consensus de l'écrasante majorité du Conseil. Nous savons que les États-Unis ont déposé un nouveau projet de résolution. Nous espérons que les États-Unis feront preuve d'une attitude responsable, répondront positivement à l'appel de la communauté internationale et respecteront le consensus établi entre les membres du Conseil.

Il convient de souligner que, par essence, toute action du Conseil doit viser l'instauration d'un cessez-le-feu immédiat. Tout message véhiculé par notre action doit être clair, catégorique, sans ambiguïté et sans équivoque. Nous ne devons pas tergiverser ou tourner autour du pot. À ce stade, le Conseil doit faire preuve d'une détermination à toute épreuve plutôt que de simples compétences en matière de négociation.

Plus de quatre mois se sont écoulés depuis le début du conflit à Gaza. Le Conseil a l'obligation inéluctable de freiner des quatre fers pour éviter un désastre plus grand encore. L'offensive militaire à Rafah doit cesser immédiatement. Plus de 1,5 million de Gazaouites s'entassent à Rafah, sans nulle part où aller. L'escalade des incursions militaires israéliennes à Rafah entraînera des pertes civiles et une catastrophe humanitaire inimaginables, et causera des dommages irréparables à la paix régionale. Nous sommes fermement opposés à de telles actions.

Israël doit immédiatement annuler son plan d'attaque de Rafah et mettre un terme à la peine collective qu'il inflige au peuple palestinien. L'ordonnance en indication de mesures conservatoires de la Cour internationale de Justice pour prévenir un génocide doit effectivement être mise en œuvre, sans délai.

Il est impératif de garantir l'acheminement sans entrave d'une aide humanitaire suffisante à Gaza. Comme l'a déclaré le Directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé, Gaza est devenue une zone de mort. Des millions de Gazaouites sont privés des produits de base nécessaires à leur survie et croupissent dans la faim, la maladie et le désespoir. Pendant ce temps, l'acheminement de l'aide humanitaire est entravé par des barrières érigées par l'homme, à un point devenu insoutenable.

Le Programme alimentaire mondial a annoncé qu'il avait été contraint de suspendre son assistance au nord de Gaza en raison des menaces contre la sécurité. Les résolutions 2712 (2023) et 2720 (2023) doivent être pleinement appliquées. Israël doit prendre des mesures concrètes pour ouvrir toutes les voies terrestres, maritimes et aériennes vers Gaza, fournir tout ce dont les organismes humanitaires ont besoin pour leurs opérations de secours et garantir la sûreté et la sécurité du personnel et des installations des organismes de secours humanitaires.

L'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) joue un rôle vital, indispensable et irremplaçable, dans l'amélioration de la situation humanitaire à Gaza. Nous appelons les donateurs concernés à recommencer dès que possible à financer l'UNRWA, pour des raisons humanitaires, afin de maintenir une bouée de sauvetage pour la population de Gaza. Toutes les parties doivent apporter leur plein appui aux efforts de Sigrid Kaag, Coordonnatrice de haut niveau de l'action humanitaire et de la reconstruction à Gaza. Tout doit être mis en œuvre pour éviter que le conflit ne s'étende à l'ensemble de la région.

Le Moyen-Orient est aujourd'hui dans la tourmente. Les échanges de tirs entre le Liban et Israël et entre la Syrie et Israël s'intensifient. Les tensions persistent en mer Rouge et le spectre d'une guerre plus large plane sur le Moyen-Orient. Nous appelons les parties concernées, en particulier celles dotées d'une influence notable, à faire preuve de calme et de retenue et à s'abstenir de tout acte susceptible d'aggraver les tensions. Les parties doivent s'efforcer de mettre fin à la guerre en instaurant la paix et de briser le cercle vicieux dans lequel la violence appelle la violence et la roue du conflit ne cesse de tourner.

L'horizon politique offert par la solution des deux États doit être redynamisé. Le statut d'État palestinien indépendant n'est pas un cadeau offert par une partie à une autre à titre de charité, mais un droit inaliénable du peuple palestinien en tant que nation. Nous sommes gravement préoccupés par le rejet public et répété de la solution des deux États par certains responsables politiques israéliens et par leur refus de tout effort international en faveur d'un État palestinien indépendant.

Gaza est une partie inaliénable de la Palestine, et la solution des deux États est le minimum requis par la justice internationale et la seule voie viable vers le règlement de la question israélo-palestinienne.

La Chine demande instamment à Israël de cesser sans délai d'éroder les fondements de la solution des deux États, de mettre fin aux déplacements forcés de civils palestiniens et de cesser les perquisitions, les arrestations et les raids en Cisjordanie.

Les torts historiques subis par la Palestine doivent être réparés et l'aspiration de longue date de la Palestine à devenir un État indépendant doit être satisfaite. La Chine est favorable à ce que la Palestine devienne Membre de l'ONU dès que possible et appelle à la tenue d'une conférence internationale de paix de grande envergure, qui aurait plus de poids et qui serait plus efficace en vue de promouvoir une solution globale, juste et durable à la question de Palestine.

M. de Rivière (France) : Je remercie M. Wennesland et M. Lockyear pour leurs exposés.

Comme l'a dit le Président de la République française, Emmanuel Macron, il est essentiel de conclure sans plus de délai un accord sur un cessez-le-feu à Gaza qui garantisse la protection de tous les civils. Le bilan humain et la situation humanitaire sont catastrophiques. Il est vital d'acheminer massivement l'aide à la population de Gaza. À cet égard, il est impératif d'ouvrir le port d'Ashdod, une voie terrestre directe depuis la Jordanie et tous les points d'accès à l'enclave. Il faut aussi tout faire pour faciliter le travail de la Coordonnatrice de haut niveau de l'action humanitaire et de la reconstruction, Sigrid Kaag.

Les opérations militaires israéliennes doivent cesser. La France s'oppose fermement à une offensive israélienne à Rafah, qui ne pourrait qu'aggraver la tragédie en cours.

Israël doit se conformer au droit international humanitaire, qui impose en tout temps et en tout lieu des principes clairs de distinction, de nécessité, de proportionnalité et de précaution.

La France s'oppose aussi à tout déplacement forcé de population. Cela constituerait une violation du droit international humanitaire et ferait peser un risque supplémentaire d'escalade régionale.

La France rappelle que tous les otages doivent être libérés immédiatement et sans condition, comme l'exigent les résolutions 2712 (2023) et 2720 (2023). Le Conseil de sécurité doit en faire une priorité.

Il doit aussi enfin condamner les attaques terroristes du 7 octobre 2023 commises par le Hamas et d'autres groupes terroristes. La France rappelle son attachement indéfectible à la sécurité d'Israël et sa solidarité avec le peuple israélien après ces attaques terroristes.

Les informations sur une participation d'agents de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient aux attaques du 7 octobre 2023 sont d'une extrême gravité, et la France salue les décisions prises immédiatement par le Secrétaire général de l'ONU pour faire la lumière sur ces allégations, notamment les deux audits en cours.

Il est essentiel de restaurer un horizon politique et de travailler à l'édification d'un État pour les Palestiniens et à la mise en place de garanties de sécurité pour Israël. La solution des deux États est la seule qui puisse permettre de construire une paix juste et durable.

Celle-ci est gravement menacée, notamment par la politique illégale de colonisation menée par Israël. En plus d'être un obstacle majeur à une paix durable, cette politique est un facteur de violence sur le terrain, commise en particulier par des colons. La France a adopté des sanctions contre 28 d'entre eux. Israël doit garantir la sécurité des populations palestiniennes dans les territoires qu'il occupe.

Il est enfin urgent d'éviter un embrasement régional. La stabilité du Liban et de toute la région nécessite le plein respect de la résolution 1701 (2006) par toutes les parties et avec l'aide de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban. La France œuvre activement à une désescalade dans ce cadre. Elle continuera aussi à contribuer à la sécurité maritime en mer Rouge.

La France plaide pour une mobilisation du Conseil sur l'ensemble des volets de la crise, sécuritaire et humanitaire, mais aussi politique.

M. De La Gasca (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Tor Wennesland, et M. Chris Lockyear, des exposés qu'ils nous ont présentés ce matin.

La question qui nous réunit aujourd'hui, à savoir la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, a été le sujet le plus abordé ces derniers mois au Conseil de sécurité. Ce n'est pas sans raison : la situation le justifie sans aucun doute. Au cours de cette période, des milliers de civils innocents ont perdu la vie de manière douloureuse et inacceptable. L'Équateur a exprimé sa solidarité avec Israël et la Palestine, car il accorde la même valeur à toutes les vies humaines et partage la douleur de chaque mort inutile.

La situation à Rafah exige que nous rappelions que les dispositions du droit international humanitaire doivent être respectées par tous et en toutes circonstances. Le respect de ces dispositions n'est pas facultatif et leur non-respect implique de lourdes responsabilités.

Le Conseil a adopté les résolutions 2712 (2023) et 2720 (2023), fruit de négociations ardues, dans le but d'alléger les conditions auxquelles est confrontée la population civile de Gaza, en particulier les femmes et les enfants, qui constituent la majorité des victimes. L'Équateur exige la pleine mise en œuvre des résolutions 2712 (2023) et 2720 (2023) et, à cette fin, estime qu'un cessez-le-feu humanitaire s'impose. Nous l'avons dit à plusieurs reprises et nous le répétons aujourd'hui.

De même, l'Équateur renouvelle sa condamnation catégorique des attaques terroristes perpétrées le 7 octobre 2023 par le Hamas et exige une fois de plus la libération immédiate et sans condition de tous les otages.

En décembre, le Coordonnateur spécial Wennesland a pris la parole devant le Conseil (voir S/PV.9513) et nous a rappelé qu'au cours des neuf premiers mois de l'année, le Conseil avait concentré son attention sur la Cisjordanie. Ce qui se produit à Gaza ne doit pas nous amener à fermer les yeux sur ce qui continue de se passer dans cette région. Les activités de peuplement, la crise économique et les actes de violence se poursuivent.

Nous sommes constamment témoins d'actes et de déclarations de provocation et d'incitation. Le comportement et les propos des dirigeants influent sur les actes d'autrui. C'est pourquoi nous les appelons à faire preuve de responsabilité, de retenue et d'un véritable engagement pour empêcher la propagation de la violence.

Aujourd'hui, nous devons lancer tout particulièrement un appel à la prudence pendant la période délicate des fêtes religieuses qui approchent. Nous appelons surtout au respect du statu quo régissant les Lieux saints de Jérusalem et du rôle joué par le Royaume hachémite de Jordanie en tant que gardien de ces lieux. Il faut à tout prix éviter les actes de provocation sur ces sites.

Enfin, nous nous redisons convaincus que la seule façon de mettre fin à ce conflit passe par une solution pacifique, négociée, définitive et juste pour les parties, fondée sur l'existence de deux États, la Palestine et Israël, sur la base des frontières de 1967 et conformément aux résolutions pertinentes.

M. Žbogar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier le Coordonnateur spécial Wennesland de son exposé. J'adresse aussi mes remerciements à M. Lockyear pour son témoignage très percutant de ce jour. Je me joins

aux autres orateurs et oratrices pour lui exprimer notre soutien et notre admiration, ainsi que nos condoléances, bien sûr, pour la perte des membres de son personnel.

Le Conseil de sécurité se réunit aujourd'hui alors qu'une menace aux proportions inimaginables plane sur Rafah. Je ne peux m'empêcher de penser que cette catastrophe inconcevable guette également le Conseil de sécurité, qui n'a pas encore été en mesure de s'unir pour demander un cessez-le-feu et faire taire les armes dans le ciel de Gaza et d'Israël. Quel avenir nous attend, nous, la communauté internationale, si nous continuons de rester indifférents face aux larmes des 17 000 mineurs non accompagnés qui ont été témoins d'horreurs inimaginables faites de mort et de destruction ? Quel genre de Conseil sommes-nous devenus si nous restons insensibles à l'exposé déchirant que nous a présenté aujourd'hui le Secrétaire général de Médecins Sans Frontières ? Que sera l'avenir de la communauté internationale si les principes les plus fondamentaux du système international et du droit international humanitaire, élaborés pendant des décennies, s'effondrent sous nos yeux ?

Je tiens à exprimer une nouvelle fois notre vive inquiétude face aux graves violations du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme dont nous continuons d'être témoins à Gaza. Celles-ci vont des bombardements aveugles aux déplacements forcés, en passant par les attaques contre des bâtiments et du personnel protégés, en particulier des hôpitaux et des équipes médicales et humanitaires, en sus des obstacles à l'acheminement de l'aide humanitaire indispensable à la population de Gaza, notamment de l'eau, de la nourriture, du carburant et des fournitures médicales. Nous considérons que prendre des civils en otage, empêcher le Comité international de la Croix-Rouge d'avoir accès à ces otages et bloquer l'acheminement des médicaments dont ils ont un besoin urgent constituent des violations tout aussi graves. Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer une fois de plus notre désarroi face aux conditions de travail, de sûreté et de sécurité du personnel médical et humanitaire et du personnel des Nations Unies à Gaza. Les récits faisant état de sièges d'hôpitaux et d'attaques contre des convois, des équipes d'ambulanciers et des abris sont épouvantables. Nous saluons le courage du personnel et des organismes humanitaires, médicaux et onusiens, ainsi que leur dévouement à sauver des vies.

La Slovénie assume sa part de responsabilité dans l'atténuation de la crise humanitaire à Gaza. Aujourd'hui même, le Gouvernement slovène a versé une nouvelle contribution à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient, et il est déterminé à fournir un appui supplémentaire à l'avenir. Demain, en coopération avec la Jordanie, la Slovénie fournira une quantité importante d'aide en nature à Gaza. Pendant ce temps, les violations du droit international humanitaire se poursuivent sans relâche et affaiblissent le pouvoir et le caractère sacré des règles de la guerre, dont nous célébrerons le soixante-quinzième anniversaire dans le courant de l'année. Quelles conséquences ces violations auront-elles sur la sécurité du personnel humanitaire et médical dans d'autres conflits ou dans des conflits futurs ?

Près de quatre semaines se sont écoulées depuis que la Cour internationale de Justice a rendu son ordonnance en indication de mesures conservatoires. Il est alarmant de constater qu'aucun changement n'est intervenu dans la manière dont les opérations militaires sont menées. Au contraire, Rafah est maintenant sous la menace d'une invasion terrestre imminente des Israéliens, ce qui laisse présager des pertes civiles massives. Nous exhortons le Gouvernement israélien à s'abstenir de mettre ces plans à exécution. Nous condamnons et rejetons avec force les déclarations et les plans qui proposent le déplacement massif des Palestiniens de Gaza. Soyons clairs : tout déplacement de la population palestinienne de Gaza pourrait constituer une nouvelle violation grave du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

Comme nous l'avons fait il y a deux jours (voir S/PV.9552), et comme nous le faisons à chaque fois que l'occasion se présente au Conseil, je tiens à ce qu'il soit pris acte de notre condamnation sans ambiguïté de l'horrible attaque perpétrée par le Hamas le 7 octobre 2023 et de notre appel à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages. Nous gardons espoir dans le processus de négociation mené par l'Égypte, le Qatar et les États-Unis, et nous les remercions du rôle qu'ils y jouent. Nous attendons des deux parties qu'elles participent à ces négociations de manière constructive et qu'elles les concluent sans plus tarder.

Nous discutons d'un débordement régional depuis le début de ce conflit. Les messages émanant de nombreux pays et citoyens se sont faits plus clairs et plus incisifs au cours des dernières semaines, et nous craignons que le conflit ne devienne incontrôlable. Nous voyons la situation progressivement se détériorer en Cisjordanie, le long de la Ligne bleue et en mer Rouge, mais aussi en Syrie et dans toute la région. Chaque situation de conflit au Moyen-Orient a ses propres causes profondes et ses propres fauteurs de troubles, mais personne ne peut nier qu'un cessez-le-feu à Gaza aurait un effet apaisant sur le reste de la région. Seules des solutions politiques peuvent apporter la paix et la sécurité à l'ensemble de la région, et il incombe au Conseil d'ouvrir la voie à ces solutions. Le chemin vers la paix et la

solution des deux États ne peut reposer que sur un processus politique inclusif assorti d'une vision pour l'avenir. La Slovénie continuera d'appeler à la tenue d'une conférence internationale de paix pour examiner de manière globale la possibilité d'une solution prévoyant deux États.

M. Kanu (Sierra Leone) (*parle en anglais*) : Je remercie M. Tor Wennesland, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, et M. Chris Lockyear, Secrétaire général de Médecins Sans Frontières, de leurs exposés complets, qui arrivent à point nommé et n'incitent guère à l'optimisme.

La situation au Moyen-Orient, et plus particulièrement la question palestinienne, est marquée par un cycle d'insécurité et d'instabilité, en raison de la persistance de l'occupation du territoire palestinien et de l'absence d'un règlement. La fragilité de cette situation a récemment été exacerbée par l'attaque menée par le Hamas contre des civils israéliens, le 7 octobre 2023, attaque que nous condamnons avec force. Malheureusement, la guerre qui s'est ensuivie dans la bande de Gaza continue de faire rage, et elle cause de graves préjudices aux civils. La guerre à Gaza menace également la stabilité de toute la région du Moyen-Orient. À ce stade, compte tenu de la gravité de la situation, la priorité absolue du Conseil doit être de mettre fin à la guerre à Gaza et d'obtenir la libération de tous les otages détenus par le Hamas et d'autres groupes armés.

La Sierra Leone demeure vivement préoccupée par le fait que les résolutions 2712 (2023) et 2720 (2023) ne sont pas pleinement mises en œuvre et que les parties au conflit continuent de bafouer le droit international, en particulier le droit international humanitaire. Nous sommes extrêmement inquiets devant l'incapacité de protéger les civils, les biens de caractère civil et les travailleurs humanitaires. Le bilan des victimes parmi les civils et les travailleurs humanitaires dans la bande de Gaza depuis l'attaque du 7 octobre est profondément alarmant. Il est affligeant de constater qu'on dénombre plus de 29 000 morts, pour la plupart des femmes et des enfants. En outre, selon l'UNICEF, 1 million d'enfants ont besoin de services de santé mentale et d'un soutien psychosocial, et 17 000 sont des enfants non accompagnés ou s séparés de leurs parents.

Nos inquiétudes concernant la destruction des infrastructures civiles s'étendent aux actes de perfidie et aux opérations militaires menés dans les établissements de santé, notamment dans le complexe de l'hôpital Nasser à Khan Younès. Ces actes constituent une menace pour les patients et le personnel médical, que le droit international humanitaire oblige à protéger. Nous saluons la bravoure et l'engagement du personnel des Nations Unies et d'une multitude d'autres acteurs humanitaires et médicaux, qui s'efforcent quotidiennement d'apporter une aide vitale aux civils dans le besoin, alors que les hostilités se poursuivent à Gaza. Nous tenons à adresser nos plus sincères condoléances aux proches et aux amis de toutes les personnes qui ont perdu la vie depuis le début du conflit.

Le Conseil peut toutefois faire plus qu'exprimer ses condoléances et ses vives inquiétudes. Il a pour mandat de faire plus. Et au regard du régime de sécurité collective et de la responsabilité qui en découle, il incombe au Conseil de faire plus. Comme nous l'avons dit il y a deux jours (voir S/PV.9552), nous sommes profondément préoccupés par le fait que, plus de 130 jours après le début du conflit à Gaza, le Conseil de sécurité a une nouvelle fois échoué à adopter un projet de résolution, même avec 13 voix pour. Le projet de résolution S/2024/173 appelait à un cessez-le-feu humanitaire immédiat, exigeait la libération immédiate et inconditionnelle de tous les otages, rejetait le déplacement forcé des Palestiniens et renouvelait l'appel en faveur d'un accès humanitaire complet, rapide, sûr et sans entrave à Gaza et d'un règlement politique optimal prévoyant une solution à deux États. Mais il n'a pas pu être adopté.

La situation dans le reste du Moyen-Orient devient de plus en plus instable en raison des événements graves qui se déroulent actuellement dans la bande de Gaza. Les répercussions du conflit en cours à Gaza se font sentir dans la région du Moyen-Orient et ailleurs. Les bombardements aériens et tirs de roquettes signalés respectivement dans le sud du Liban et le nord d'Israël sont extrêmement préoccupants. Les attaques maritimes incessantes menées en mer Rouge par les houthistes au Yémen doivent cesser. Les mesures prises pour faire face aux attaques des houthistes doivent être conformes au droit international et les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité doivent être respectées. Compte tenu de cette situation, la Sierra Leone souhaite faire quelques observations et proposer les mesures immédiates suivantes.

Premièrement, les bombardements en cours et les opérations militaires intenses imminentes dans la bande de Gaza, qui font craindre une prochaine attaque contre la ville de Rafah, vont encore aggraver la situation humanitaire à laquelle sont actuellement confrontés les civils, qui n'ont pas accès aux produits de première nécessité tels que l'eau, les denrées alimentaires, l'électricité et les fournitures médicales. Aussi insistons-nous sur la nécessité d'un cessez-le-feu humanitaire immédiat. La responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales incombe au premier chef au Conseil de sécurité. Nous attendons donc de lui qu'il adopte un projet de résolution qui appelle sans amabiguïté à un cessez-le-feu humanitaire.

Deuxièmement, nous prenons acte des négociations diplomatiques en cours dans le cadre de la médiation des États-Unis, de l'Égypte et du Qatar, et nous espérons sincèrement qu'elles aboutiront à un résultat positif. Ces négociations diplomatiques, si elles sont menées de bonne foi, et une résolution du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu humanitaire total et absolu ainsi que la libération inconditionnelle de tous les otages peuvent se compléter mutuellement.

Troisièmement, nous appelons les parties au conflit à respecter l'ordonnance rendue le 26 janvier par la Cour internationale de Justice pour, notamment, permettre la fourniture des services de base et de l'aide humanitaire afin de remédier aux difficiles conditions d'existence auxquelles sont soumis les Palestiniens de la bande de Gaza.

Quatrièmement, nous demandons instamment aux colons israéliens et aux Palestiniens en Cisjordanie, ainsi qu'aux autres acteurs de la région, de s'abstenir de toute mesure unilatérale et de tout acte de provocation susceptible d'attiser davantage les tensions.

Pour conclure, la Sierra Leone déplore les graves allégations, basées sur des informations fournies par Israël, selon lesquelles 12 membres du personnel de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) seraient impliqués dans les attaques du 7 octobre 2023 en Israël. Nous nous félicitons des mesures rapides prises par l'ONU et de l'ouverture immédiate d'une enquête par le Bureau des services de contrôle interne. Nous appelons à une enquête exhaustive et rapide, et nous exhortons toutes les parties concernées à coopérer avec les enquêteurs et à accéder à leurs demandes.

La Sierra Leone salue le rôle essentiel que joue l'UNRWA en fournissant une aide humanitaire à 1,9 million de Palestiniens déplacés dans la bande de Gaza et aux Palestiniens qui se trouvent en Cisjordanie, en Syrie, en Jordanie et au Liban. C'est pourquoi nous réitérons notre appel en faveur du financement continu des opérations indispensables de l'UNRWA.

M. Sangjin Kim (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je remercie le Coordonnateur spécial Tor Wennesland de son exposé détaillé, ainsi que le Secrétaire général de Médecins Sans Frontières, Christopher Lockyear, de son témoignage bouleversant qui, j'en suis convaincu, a ému les représentants et représentantes des États Membres présents dans cette salle.

La catastrophe qui se déroule actuellement à Gaza a commencé à l'automne dernier, et le printemps arrivera bientôt. Depuis plus de quatre mois, dans la bande de Gaza, les civils endurent des souffrances extrêmes et le pire des hivers, sans abri, nourriture ni vêtements adéquats. Le nombre de morts à Gaza, dont 70 % sont des femmes et des enfants, est scandaleux. Cette situation tragique doit cesser.

Depuis ces deux dernières semaines, le monde est vivement préoccupé par la possibilité que des opérations terrestres soient menées à Rafah, où s'entasse plus de la moitié des habitants de Gaza, en quête de sécurité pour eux-mêmes et pour leurs enfants. Des opérations militaires de grande envergure à Rafah entraîneraient une nouvelle catastrophe. Cela ne doit pas arriver. Tout transfert forcé de Palestiniens en dehors de la Palestine, y compris la bande de Gaza, est tout simplement inacceptable.

Le ramadan, mois sacré pour les musulmans, approche à grands pas. Pourtant, la situation à Gaza ne s'est guère améliorée. En effet, plus de 70 % des infrastructures civiles à Gaza, telles que les maisons, les écoles et les hôpitaux, sont aujourd'hui complètement détruites ou gravement endommagées. Plus de 1 million d'enfants ont besoin d'un soutien psychologique et 17 000 enfants seraient devenus orphelins. De plus, 2,2 millions de personnes – la quasi-totalité de la population de Gaza – sont exposées à un risque imminent de famine. Tous ces chiffres semblent incroyables. Malheureusement, ces tristes faits traduisent la réalité actuelle de Gaza et de sa population.

Toutefois, nous ne devons pas oublier que les citoyens israéliens souffrent également. Plus de 100 otages sont toujours détenus à Gaza et les membres de leurs familles attendent désespérément des nouvelles de leurs proches. Le Hamas et d'autres groupes militants continuent de tirer des roquettes en direction d'Israël depuis Gaza.

Dans le même temps, les tensions régionales s'aggravent, entraînant le risque imminent d'un embrasement de plus grande ampleur. La Ligne bleue, entre Israël et le Liban, est constamment exposée au risque d'une nouvelle intensification du conflit armé en cours, et les houthistes continuent d'attaquer les navires en mer Rouge. Dans toute la région du Moyen-Orient, y compris en Iraq et en Syrie, l'instabilité et les tensions ont atteint un niveau alarmant. Tous les acteurs de la région doivent œuvrer en faveur de la désescalade, compte tenu de la situation explosive à laquelle nous sommes collectivement confrontés.

Pour mettre un terme aux atrocités à Gaza et en Israël et apaiser les tensions dangereuses dans la région, nous appelons une fois de plus à un cessez-le-feu humanitaire à Gaza. Les attaques terroristes du Hamas, le 7 octobre, doivent résolument être condamnées. Toutefois, le droit et le devoir d'Israël de se protéger et de protéger ses citoyens doivent s'exercer dans le plein respect du droit international, y compris le droit international humanitaire.

La République de Corée appuie tous les efforts déployés pour parvenir à une cessation des hostilités. C'est pourquoi nous avons voté cette semaine pour le projet de résolution S/2024/173, appelant à un cessez-le-feu humanitaire (voir S/PV.9552). De plus, la Corée se félicite des efforts entrepris à cette fin par les principales parties prenantes dans la région, notamment l'Égypte, le Qatar et les États-Unis.

La Corée espère que les hostilités cesseront bientôt. Toutefois, nous craignons que même quand la situation actuelle aura pris fin, les souffrances et la douleur seront tellement profondes en Palestine et en Israël qu'il y aura toujours un risque élevé de reprise du conflit. Il est donc grand temps pour la communauté internationale, notamment le Conseil de sécurité, de concrétiser la solution des deux États, qui est la seule voie viable vers un avenir meilleur, fondé sur la paix, la sécurité, la prospérité et la dignité pour tous et toutes.

M. Kumanga (Mozambique) (*parle en anglais*) : Le Mozambique félicite la présidence guyanienne du Conseil d'avoir organisé la présente séance sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne. Nous remercions vivement le Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Tor Wennesland, de son exposé et du travail important qu'il accomplit avec son équipe en cette période difficile. Nous remercions le Secrétaire général de Médecins Sans Frontières, M. Christopher Lockyear, des informations actualisées et éclairantes qu'il a communiquées au Conseil de sécurité.

La crise en cours à Gaza continue de préoccuper vivement la communauté internationale tout entière. La situation est catastrophique, et les besoins humanitaires augmentent rapidement. L'escalade des hostilités fait des victimes et a des conséquences désastreuses sur les infrastructures civiles critiques, aggravant la crise humanitaire, qui touche tout particulièrement les femmes et les enfants. Permettre un accès humanitaire sûr et sans entrave à toute la bande Gaza est essentiel pour sauver des millions de vies, car la population dépend exclusivement de l'aide humanitaire.

Jusqu'à présent, les efforts déployés pour régler la crise dans la bande de Gaza n'ont pas été couronnés de succès, mais la mise en œuvre intégrale des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité constituerait un pas dans la bonne direction. Dans ce contexte, le Mozambique plaide pour que les mesures suivantes soient prises.

Premièrement, nous avons besoin d'un cessez-le-feu humanitaire immédiat et urgent. Une cessation des hostilités suivie d'un cessez-le-feu permanent est importante pour garantir l'acheminement sans restriction de l'aide humanitaire aux personnes dans le besoin à Gaza.

Deuxièmement, nous devons veiller à la stricte observation et au plein respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, dans le but de sauver les populations civiles innocentes.

Enfin, troisièmement, nous appelons une nouvelle fois à la mise en œuvre urgente de la solution des deux États, Israël et la Palestine, vivant côte à côte en bons voisins, conformément à la Charte des Nations Unies et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale.

M. Gaouaoui (Algérie) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier M. Wennesland et M. Lockyear de leurs exposés détaillés. Je veux également présenter nos condoléances pour les membres du personnel humanitaire de Médecins Sans Frontières qui sont décédés dans l'exercice de leurs nobles fonctions.

Nous sommes réunis aujourd'hui, alors que l'agression contre le peuple palestinien dure depuis près de 140 jours, et que la situation demeure inchangée. Des scènes de destruction et de dévastation sont observées dans toute la bande de Gaza assiégée. Les actes d'agression commis par les colons et les forces d'occupation se multiplient en Cisjordanie et à Al-Qods al-Charif. Le monde, y compris le Conseil de sécurité, ne parvient toujours pas à arrêter une machine à tuer barbare, qui a pris l'habitude d'agir en toute impunité.

Quiconque pense qu'il est possible d'utiliser des armes et des bombes pour briser la volonté d'être libre et libéré se trompe, tout comme quiconque pense que la construction de colonies de peuplement en Cisjordanie et à Al-Qods al-Charif, l'installation de colons dans ces colonies et l'empiètement sur les terres des Palestiniens briseront l'esprit du peuple palestinien ou anéantiront ses espoirs d'établir son État. Comme l'a dit le Président de l'Algérie,

> « la volonté de vivre et d'être libre ne peut être réprimée par les atrocités des bombardements, l'horreur des destructions, les plans de déplacement forcé et les scénarios de nettoyage ethnique, auxquels l'occupation sioniste s'entête à se livrer contre nos frères en Palestine occupée. Les crimes de génocide et les crimes de guerre qui continuent d'être commis dans la bande de Gaza ne sauraient réduire cette volonté à néant. L'histoire considérera tous ceux qui en sont à l'origine comme des criminels de guerre et des ennemis de la vie et de l'humanité ».

La situation à Gaza est sur le point de s'effondrer. La décision du Programme alimentaire mondial de suspendre ses opérations dans le nord de la bande de Gaza donne elle aussi une idée du sort inélectable qui attend les quelque 300 000 personnes qui n'ont tout simplement rien à manger.

Nous appelons une fois de plus à un cessez-le-feu immédiat et durable afin de mettre un terme à cette tragédie humanitaire. Il s'agit désormais d'une nécessité urgente, car la situation continue de se détériorer. Nous réaffirmons notre appui à l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient et à tous les autres organismes des Nations Unies et travailleurs humanitaires visés par des campagnes de diffamation, qui sont autant de tentatives désespérées de détruire la résilience palestinienne sur la terre palestinienne. Nous rejetons les menaces totalement inadmissibles d'attaquer Rafah et d'empêcher l'acheminement de l'aide humanitaire, ainsi que l'utilisation de faux prétextes pour priver les Palestiniens de leur dignité et les pousser à quitter leur terre. Une fois de plus, nous rejetons totalement tout projet de déplacement forcé de Palestiniens.

Nous mettons également en garde contre les graves répercussions que pourraient avoir les mesures tendant à limiter et à restreindre l'accès des Palestiniens à la mosquée Al-Aqsa pendant le mois sacré de ramadan, ce qui risquerait d'envenimer davantage la situation et de la rendre ainsi incontrôlable. Nous affirmons qu'il est impératif de respecter le statut juridique et historique de la mosquée Al-Aqsa, ainsi que la tutelle du Royaume hachémite de Jordanie sur les lieux saints musulmans et chrétiens. La mosquée Al-Aqsa, et son site qui s'étend sur près de 15 hectares ou 144 dounoums, est un lieu de culte exclusivement réservé aux musulmans. Nous réaffirmons notre rejet de toute tentative de le diviser dans le temps ou dans l'espace. Il ne peut y avoir de solution à la question de Palestine qu'en créant un État palestinien et en permettant au peuple palestinien d'obtenir tous ses droits légitimes et inaliénables.

Pour terminer, je voudrais citer une lettre du Président Tebboune, de l'Algérie, écrite à l'occasion de la Journée internationale de solidarité avec le peuple palestinien.

> « Je tiens à souligner que l'Algérie, qui a payé un lourd tribut pour recouvrer sa souveraineté et son indépendance, et dont la terre a été témoin de la proclamation de l'État palestinien il y a 35 ans, restera fidèle à son engagement de soutenir les causes de libération et ne ménagera aucun effort pour appuyer la résistance du peuple palestinien jusqu'à ce que tous ses droits aient été pleinement rétablis. »

La Présidente (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentante du Guyana.

Je remercie le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, M. Wennesland, de son exposé qui donne à réfléchir, dans lequel il a présenté les sombres réalités sur le terrain. Je remercie M. Lockyear de sa franchise, malgré le risque de représailles. Nous lui présentons également nos condoléances à la suite du décès de ses collègues et saluons le courage de celles et ceux qui continuent à travailler pour fournir des services à Gaza en ces temps très difficiles.

Le Guyana est profondément préoccupé par le fait que le Conseil n'a pas pu s'unir pour garantir la fourniture d'une aide au peuple palestinien face à une guerre qui est implacable par sa portée et son ampleur et qui a conduit la population gazaouite à des niveaux de désespoir et de perte sans précédent. Le mépris flagrant du droit international, notamment les obligations découlant des instruments internationaux auxquels la Puissance occupante est partie, est totalement inadmissible. Tout aussi inadmissible est la manière dont on joue avec les mots au Conseil pour refuser aux Palestiniens ce dont ils ont si désespérément besoin en ce moment, à savoir un cessez-le-feu. Tout cela intervient alors que la communauté internationale s'indigne de plus en plus de la paralysie du Conseil, qui l'empêche de s'acquitter pleinement de son mandat.

Les Palestiniens de Gaza ont été repoussés du nord à l'extrême sud de la bande, déplacés de force à de nombreuses reprises, tués ou blessés en cours de route, sans aucun moyen de s'échapper. Ils sont maintenant acculés à Rafah, confrontés à l'impossible choix entre un transfert forcé hors de Gaza ou devenir la cible des instruments de guerre. Le Conseil doit défendre Gaza maintenant.

Nous connaissons les conditions à Gaza. Pourtant, nous avons encore appris des choses ce matin. Nous savons que la population est affamée et souffre du froid. Nous savons que les femmes et les enfants sont touchés de manière disproportionnée par cette guerre insensée. Nous savons que le système de santé s'est effondré, que l'on n'autorise pas l'entrée de fournitures médicales à grande échelle et que les hôpitaux sont la cible d'opérations militaires. Les fournitures humanitaires acheminées à Gaza sont soumises à de lentes et rigoureuses procédures de vérification, et l'aide n'entre qu'au compte-gouttes. Le désespoir de la population est donc grand. Lorsque nous pensons à Gaza, nous sommes profondément préoccupés chaque fois que nous réfléchissons au traumatisme psychologique qui vient s'ajouter à tout ce que subit la population. Nous pensons aux enfants. Chaque fois que nous nous réunissons ici pour parler de Gaza, nous entendons parler de souffrances, toujours de souffrances, encore de souffrances. Que doit-il se passer d'autre avant que nous nous sentions obligés de mettre fin à la souffrance de la population de Gaza ?

C'est avec tristesse que le Guyana rend par ailleurs hommage aux nombreux membres du personnel des Nations Unies et d'autres organisations humanitaires qui ont perdu la vie dans cette guerre. Nous saluons aussi ceux qui continuent de servir avec abnégation dans ces conditions extrêmement difficiles et nous soulignons que leur sûreté et leur sécurité doivent être tout aussi importantes pour nous en tant que Conseil.

Les réductions du financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) ont également une incidence néfaste, étant donné le travail essentiel qu'accomplit l'Office à Gaza comme en Cisjordanie. Nous estimons que ces coupes reviennent à infliger un châtiment collectif à la population palestinienne. Le Guyana appelle à rétablir le financement de l'UNRWA et demande à d'autres donateurs d'accroître les fonds versés à l'Office. Pour notre part, nous avons récemment versé notre contribution.

Les événements à Gaza ont des conséquences profondes sur une région déjà instable, suscitant la crainte légitime d'un embrasement régional. Le Guyana appelle toutes les parties à faire preuve de retenue et à s'abstenir de tout acte qui ne ferait qu'exacerber davantage la situation dans la région.

Le Conseil de sécurité doit prendre des mesures à la hauteur de l'urgence. Les gens dépendent de nous pour rester en vie. Nous devons envoyer un message fort et sans équivoque indiquant que le Conseil ne soutient pas les violations du droit international qui ont lieu à Gaza.

Le Guyana demande instamment au Conseil de préserver les droits et la dignité du peuple palestinien, en particulier son droit de disposer de son propre État et son droit de vivre dans la paix et la sécurité, loin des affres de la guerre.

Je reprends à présent mes fonctions de Présidente du Conseil.

Il n'y a pas d'autre orateur ou oratrice inscrit sur la liste. J'invite à présent les membres du Conseil à poursuivre le débat sur la question dans le cadre de consultations.

La séance est levée à 12 h 15.